

Suite à la convocation du 19 juin 2026
Le quorum n'ayant pas été atteint le 26 juin
2026,
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur
la Lys le 10 juillet 2026

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Mariage-Desreux, MM. Bezirard, D'Argy, Dissaux, Hocq, Houssin,
Legrand, Mequignon, Monpays

Étaient excusés :

Mmes Delrue, Duwicquet, MM. Barbarin, Beauchamp, Blondeau, Caillieret, Dieusart,
Leclercq, Ledoux, Perin, Waymel

Pouvoirs :

M. Beauchamp donne pouvoir à M. Hocq
M. Waymel donne pouvoir à M. Houssin
M. Blondeau donne pouvoir à M. Bézirard

Vu le rapport n° 15-26

DECIDE

- d'affecter les résultats du compte financier unique 2025 au budget primitif 2026
comme suit :
 - Report en dépenses de la section d'investissement en ligne D001, le résultat
déficitaire d'investissement 2025 de **1 165 301.87 €**.
 - Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 à hauteur de
1 857 780.70 € afin de couvrir le besoin de financement de la section
d'investissement.
 - Affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2025
sur la ligne R002 du budget primitif 2026 à hauteur de **11 040 864.46 €**

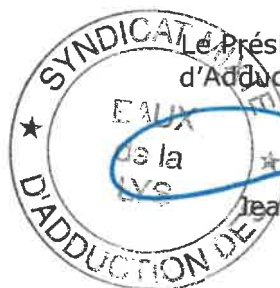
VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX


RAPPORT : 15-26**SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION
DES EAUX DE LA LYS****OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le budget 2026**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Vu la reprise anticipée du résultat 2024 par délibération n°13-25. ;
Vu la délibération n° 12-26 du 19 juin 2026 adoptant le compte financier unique,

Lors du vote du budget primitif 2026 le 6 février 2026, il a été procédé à la reprise anticipée du résultat 2025.

Le résultat de l'exercice 2025 fait apparaître un solde négatif de la section d'investissement de 280 509.71 € auquel s'ajoute un déficit antérieur de 884 792.16 €, soit un déficit cumulé de 1 165 301.87 €.

Le solde des restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élève à 692 478,83 €, le besoin de financement est donc à hauteur de 1 857 780.70 €.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent 2025 de 608 819.59 €, auquel s'ajoute un excédent antérieur de 12 289 825.57 €, soit un excédent cumulé de 12 898 645.16 €.

Le solde des deux sections s'élève donc à 11 733 343,29 €.

Le Code Général des Collectivités Territoriales précise qu'une délibération d'affectation des résultats définitive doit intervenir après le vote du compte administratif, désormais compte financier unique (CFU), qu'il y ait ou pas différence avec la reprise anticipée, afin de pouvoir exécuter le titre de recettes sur le compte 1068.

Au vu du résultat excédentaire de la section de fonctionnement qui doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) et, pour le solde et selon la décision du comité syndical, en excédent de fonctionnement reporté (R002).

* * *

Il est proposé au comité syndical :

- De décider de l'affectation des résultats du compte financier unique 2025 au budget primitif 2026 comme suit :
 - o Report en dépenses de la section d'investissement en ligne D001, le résultat déficitaire d'investissement 2025 de **1 165 301.87 €**.
 - o Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 à hauteur de **1 857 780.70 €** afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.
 - o Affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2025 sur la ligne R002 du budget primitif 2026 à hauteur de **11 040 864.46 €**

Vu, le **10 JUIN 2026**

Le Président du Comité Syndical

Jean-Claude DISSAUX

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

ANNEXE

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats 2025	12 328 079,45 €	12 936 899,04 €	608 819,59 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne R 002)			12 289 825,57 €
	Résultats de la section de fonctionnement			12 898 645,16 €

		Dépenses	Recettes	Solde
Section d'investissement	Résultats 2025	3 587 940,57 €	3 307 430,86 €	- 280 509,71 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne D 001)			- 884 792,16 €
	Solde de la section d'investissement			- 1 165 301,87 €

		Dépenses	Recettes	Solde
Restes à réaliser	Investissement	692 478,83 €	- €	692 478,83 €

AFFECTATION DES RESULTATS	
Déficit de la section d'investissement (D 001)	1 165 301,87 €
Besoin de financement - Affectation à l'investissement (1068)	1 857 780,70 €
Report en fonctionnement (R002)	11 040 864,46 €